



Avis n°3

Conseil Municipal du mardi 29 mai 2018

Direction Générale des Services

Domaine de compétence :
8.8 - Environnement

Le Mardi 29 Mai deux mille dix huit à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :
23/05/2018

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 6

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 0

Nombre de votants : 33

Affiché le 31/05/2018

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Maryse MAILLART, **Adjoint**, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Laurie CAFFIER, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Georges BOUCHART, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Frédéric CADET à Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Dominique DELSAUX à Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Yvon BRIHIER à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Angélique COUSIN à Madame Martine GHEZAL, Madame Stéphanie CODRON à Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Madame Monique VAMBRE,

Absent (s) excusé (s) : 6

Absent (s) non excusé(s) : 0

Votants : 33

Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER

Objet : Motion « la Plage des Pauvres pour tous »

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :

Motion « la Plage des Pauvres pour tous »

La Baie de Canche représente un espace naturel d'une extrême richesse d'intérêt social, environnemental, économique et touristique.

En son sein, se trouve la Plage des Pauvres qui accueille des pratiques ancestrales, notamment la chasse et la pêche, qui ont toujours valorisé cet espace naturel et qui font partie du patrimoine humain de la baie.

En 1987, la Plage des Pauvres a été intégrée dans le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Canche. Cette intégration a été immédiatement contestée et un accord a été trouvé pour corriger ce découpage.

Revenant sur la parole donnée, certaines associations veulent aujourd'hui interdire d'accès les habitants du territoire à la Plage des Pauvres.

L'État ne doit pas céder.

Le libre accès à la plage des pauvres est un droit ancestral qui appartient aux habitants de la Baie de Canche. On ne peut accepter qu'ils en soient privés.

Réuni ce jour, le mardi 29 mai 2018, le conseil municipal d'Etaples-sur-mer demande que :

1. Les pratiques ancestrales sur la plage des pauvres soient préservées.
2. Le libre accès de tous à la Plage des Pauvres soit garanti. La Plage des Pauvres est un lieu social, qui doit profiter à tous.
3. L'État mette tout en œuvre pour trouver une solution : soit autoriser la chasse dans la Réserve, soit re-découper les limites de la réserve.

La délibération est adoptée par **31 voix pour et 2 abstentions.**

Vu pour être affiché le 31 Mai 2018 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication :

- D'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
- D'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20180529-Avis3-29052018-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2018